

Munster *en bref* *mag'*

Mai 2018 | s'menschterer Blättla | Ville de Munster

Éditorial | Leitartikel

3 400 000 € D'INVESTISSEMENTS EN 2018 !

Médiathèque

Conforté par l'engouement croissant des usagers pour la lecture, +61% du nombre de prêts entre 2015 et 2017, le conseil municipal a décidé le déménagement de la bibliothèque dans le Prêlat. Les travaux vont bientôt commencer. Ce nouvel outil culturel sera le fer de lance de Munster et de la vallée puisque 40 % des abonnés proviennent de Munster et 60 % des autres communes ! Au-delà de son évolution vers une offre diversifiée multimédia, la médiathèque est conçue comme un véritable lieu de vie et d'animation pour tous.

Etude pour la rénovation de la salle des Fêtes

C'est une étape importante du réaménagement du centre-ville. Initialement, la rénovation de la place du marché devait devancer celle de la salle des fêtes. L'option arrêtée par le Conseil municipal est finalement une rénovation complète, en un bloc : réparation de la toiture et mise aux normes en matière d'accessibilité, mais aussi

isolation pour mettre fin aux pertes énergétiques et nouvel agencement des salles pour mieux répondre aux besoins. L'office de tourisme pourrait également y trouver une place de choix pour gagner en visibilité.

Priorité aux cycles et aux piétons

Dans une logique de développement de la mobilité douce, la municipalité a décidé de créer des aménagements sécurisés pour piétons et cycles entre la gendarmerie et la zone commerciale de Munster. Les circulations des quartiers du Badischhof et Nord ont été également repensées avec le marquage de bandes cyclables et des modifications de circulation pour favoriser et sécuriser les déplacements doux.

Eau potable et assainissement

Cette année, ce sont les réseaux d'eau et d'assainissement de la rue de la Cité de l'île qui seront renouvelés. Ces travaux permettront également d'améliorer l'éclairage public de ce secteur. Un second tronçon d'eau potable sera également remplacé en limite communale avec Luttenbach.

Éclairage publics en Leds

Une tranche de renouvellement des luminaires de l'éclairage public permettra d'équiper de Leds environ 100 points lumineux essentiellement dans le quartier du Badischhof.

Etude pour l'accessibilité du groupe scolaire

Avec l'objectif de réaliser des grands travaux à l'été 2019, la ville réalise une étude pour la mise en accessibilité du groupe scolaire du centre en concertation avec les enseignants.

Stade

Afin de permettre au club de football d'évoluer au niveau régional, le conseil municipal a décidé de mettre en conformité les vestiaires de la tribune du stade.

Parking rue Rapp

Le projet d'aménagement d'un parking sur l'ancien terrain Val Loc permettra de faciliter le stationnement dans ce quartier, au bénéfice des riverains, mais aussi de tous les habitants, et des commerces du centre-ville.



Nouveau presbytère protestant

Ce projet déjà lancé répond à la mission de la Ville d'assurer le fonctionnement du service public des cultes. Après la rénovation de la façade et de la toiture des ex-bains municipaux situés rue des Clefs, ce bâtiment accueillera à l'automne le nouveau presbytère, en complément de la médecine du travail qui occupe une partie des locaux.

DES FINANCES SAINES

Comme vous le constatez, ces investissements répondent à des objectifs que j'ai déjà mis en avant au fil des années :

- > le développement économique de Munster et plus particulièrement son attractivité ;
- > la qualité des services publics aux Munstériens ainsi que l'amélioration de notre cadre de vie ;
- > notre participation à la transition énergétique.

Ces investissements vont se faire sans hausse d'impôts, et, comme d'habitude, sans emprunts nouveaux, ce qui est permis par notre endettement historiquement bas : 1 100 000 € ! Un résultat rendu possible par des efforts d'économies de nos services au quotidien. Dans le même temps, les dotations de l'Etat poursuivent leur baisse : en cumulé depuis 2013, ce sont désormais au total 1 149 000 € qui ne sont jamais entrés dans nos

caisses. *Idem* pour les subventions, qui sont orientées à la baisse quels que soient les financeurs. On demande aux communes de remplir de plus en plus de papiers pour un résultat de plus en plus faible. Pour autant, nous nous battons au quotidien et nous espérons un niveau de subventions élevé pour la médiathèque ! Si chaque financeur respecte ses engagements, nous comptons atteindre le million d'euros de recettes.

L'actualité budgétaire a aussi été marquée par des discussions fournies à la Communauté de Communes. Depuis le passage à la fiscalité professionnelle unique en 2011, les impôts payés par les entreprises au profit des communes transitent par la Communauté de Communes. Problème : elle ne reverse actuellement aux communes qu'un montant bloqué sur celui de 2011, sans compter l'évolution naturelle des impôts. Pour 2016, dernière année connue, ce différentiel chiffre pour Munster à... moins 60 000 € ! Le déséquilibre devrait aller crescendo chaque année, pour la quasi-totalité des communes de la vallée, ce qui, à terme, est très inquiétant.

Pierre DISCHINGER
Maire de Munster

A VENDRE



TERRAIN, RUE ALFRED KERN



TERRAIN, RUE LOUIS JOSEPH BLANC



PRESBYTÈRE DU BIRKEN, RUE M. DOLL, FIN 2018

Plus d'informations :
03 89 77 32 98

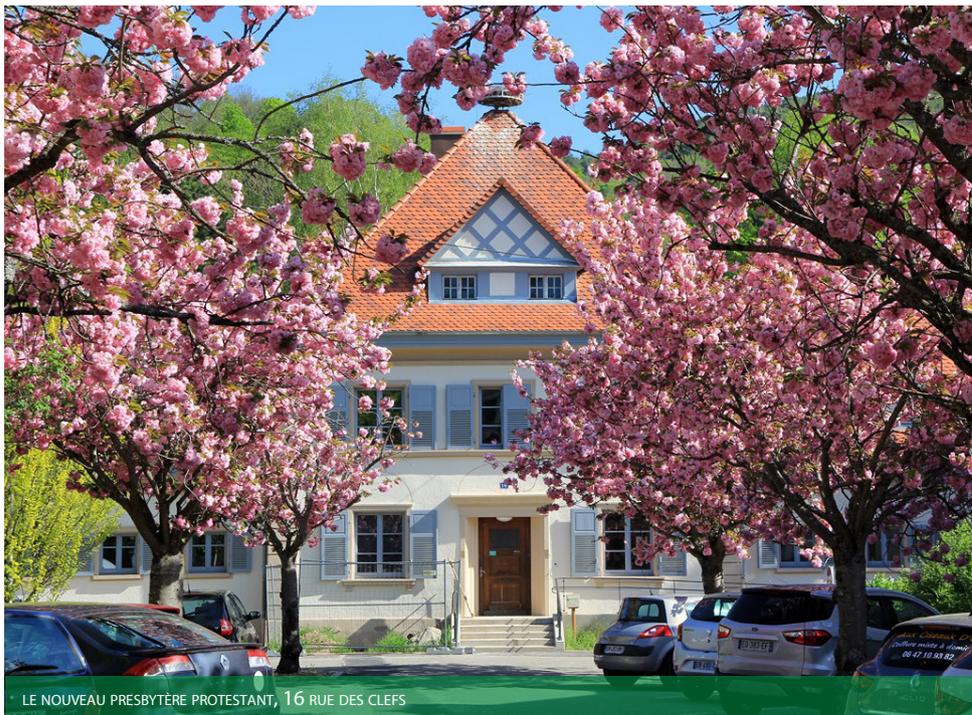
sur www.munster.alsace



LA FUTURE MÉDIATHÈQUE, PROJECTION © SGA ARCHITECTES



LE SIÈGE DE LA FUTURE MÉDIATHÈQUE, PROJECTION © SGA ARCHITECTES



LE NOUVEAU PRESBYTÈRE PROTESTANT, 16 RUE DES CLEFS

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice, Jean-Paul Humbrecht tient une permanence en mairie tous les mardis de 9 h à 12 h.

Il a vocation à éviter un procès en réglant de façon amiable les conflits : voisinage, logement, malfaçons sur un chantier, impayés, contrat de travail...

Contact : jeanpaul.humbrecht@conciliateurdejustice.fr

LE POINT SUR LE PLU

Après la rédaction du Plan d'aménagement et de développement durable (PADD), la Ville travaille au plan de zonage et au règlement du futur Plan Local d'Urbanisme. Certains secteurs (anciens sites industriels, zone d'extension de l'habitat) font l'objet d'une étude plus précise, avec des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Une réunion publique aura lieu à l'automne. Vous pouvez aussi transmettre vos propositions et questions en mairie ou *via* la page facebook « Ville de Munster ».

COLLECTE DU TRI

Pas de changement pour le ramassage du tri en porte à porte avant janvier 2019. Un nouveau système sera présenté dans un bulletin intercommunal et via des réunions d'information, à partir de l'automne 2018.

Plus d'informations auprès de la CCVM : 03 89 77 50 32 et www.cc-vallee-munster.fr

EXPRESSION LIBRE des groupes d'élus minoritaires du Conseil Municipal

Des impôts qui n'augmentent pas, un budget plus ambitieux que les années précédentes. Inscrit dans une démarche constructive dans l'intérêt des Munstériens, cette année nous votons favorablement. Nous continuerons à faire progresser nos idées sur les points toujours en suspens (prise en charge du train du Badischhof pour les scolaires) et d'autres à venir !

Les élus de « Munster avec vous » Serge Jaeggy, Julien Hunzinger

Le Code Général des Collectivités Territoriales, l'article L. 2121-27-1 dispose que : « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies dans le règlement intérieur. »

Éditeur Ville de Munster, 1 place du Marché 68140 MUNSTER - 03 89 77 32 98 - www.munster.alsace - mairie@ville-munster68.fr - Facebook MunsterEvent'
Directeur de la publication Pierre Dischinger, Maire **Rédacteur en chef** Jean-François Wollbrett, adjoint **Credits** Ville de Munster sauf mentions contraires
Mise en page Samuel Wernain **Photogravure** Ville de Munster **Impression** Imprimerie Lefranc, Munster (label Imprim'Vert) **Tirage** 2800 exemplaires

FÊTE DE LA MUSIQUE

Musiciens, chanteurs, danseurs... À vous de jouer ! Le centre-ville s'anime à travers de nombreux concerts toute la soirée, le vendredi 22 juin, pour célébrer le début de l'été. La ville lance un appel à candidatures, une opportunité unique pour les artistes bénévoles de faire découvrir leur univers à un large public. La Grand'rue et la rue Saint-Grégoire seront piétonnes à partir de 19 h et les commerces resteront ouverts. Formulaire d'inscription en mairie ou sur www.munster.alsace



EXPOSITION : LES 150 ANS DU TRAIN

L'exposition annuelle de la Ville sera consacrée aux 150 ans de la ligne de chemin de fer Colmar-Munster (prolongée en 1893 jusqu'à Metzeral). Au programme : des documents inédits issus des archives municipales et privées, une très belle collection de trains miniatures, des photos, des illustrations...

Une soirée cinéma est prévue autour de « The Navigators », du réalisateur Ken Loach. Ce film traite de la vie de cheminots affectés à l'entretien des voies après la privatisation du rail britannique en 1996. Un débat sera animé par l'association VidéoVal dans le cadre des films Ciné-débat.

Mardi 12 juin à 20h15, au cinéma, tarif réduit de 3,50€.

L'APCM, Association pour la Promotion du chemin de fer Colmar Metzeral, organise quant à elle une journée anniversaire le 10 juin dans le quartier de la gare.



INSCRIPTIONS MAISONS FLEURIES

Jardiniers en herbe, inscrivez-vous au Concours des Maisons Fleuries 2018 ! La ville organise ce concours depuis plusieurs années afin de récompenser les Munstériens pour leurs actions de fleurissement et d'embellissement. Il est ouvert à tous, mais l'inscription est obligatoire. Le formulaire d'inscription et le règlement du concours sont disponibles en mairie ou sur www.munster.alsace/maisons_fleuries.aspx

Date limite d'inscription : samedi 30 juin



À vos agendas !

Opération rempotage

5 mai - Parc de la Fecht

Jazz Festival

7 > 12 mai - Salle des fêtes

Marché de Pentecôte

21 mai - Centre-ville

Journée des associations

3 juin - Salle des fêtes et en plein air

Exposition : les 150 ans du train

4 > 17 juin - Salle de la Laub

Fête de la musique

22 juin - Centre-ville

Fête Nationale

13 juillet - Centre-ville

Nocturnes des commerçants

18 juillet et 8 août - Centre-Ville

Course de Brouettes

28 juillet - Quartier du Badischhof

Fête des Cors des Alpes et de la Tourte

8 & 9 septembre - Centre-ville

...et aussi les nombreuses animations organisées par les associations et l'Office du Tourisme, à découvrir sur : www.vallee-munster.eu

